

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ *gab* /2024

Annaba le, 26/11/2024

A

Monsieur : Radjai Mohamed

Lotissement Ennour Logement N°01 Meskiana - Oum El Bouaghi

OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Absence et Retard Exécution des Travaux.

Projets : Travaux Câble FO pour Modernisation 508 Logts MSAN/EBO/508N23\_SRO1

Bon de commande N° : 341 du 28/10/2024, ODS N° : 352/2024 du 28/10/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 06/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 21/10/24, et après une visite de vérification effectuée en date du 25/11/2024 il a été constaté l'absence de vos équipes aussi les travaux ne sont pas encore achevés et ce malgré l'écoulement du délai contractuel.

A cet effet, je vous mets en demeure afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré ;

Un délai de 08 jours vous ai accordés afin de remédier à l'ensemble des défaillances constatées et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.

28 نوفمبر 2024



Le Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad